Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 045-200025633-20250326-PVSOMCS2025032-AU

SiRCO
Syndicat Intercommunal de Restauration COllective

Procès-verbal sommaire du Comité Syndical du 26 mars 2025

Le Comité Syndical du SIRCO, dûment convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni le 26 mars 2025 à 18h30 dans la salle Simone SIGNORET de la Commune de Semoy (45400).

Madame la Présidente, Vanessa SLIMANI, a ouvert la séance à 18h35 et a procédé à l'appel des membres du SIRCO.

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** Mme Stéphanie DARDEAU, secrétaire de séance
- **ADOPTE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 29 janvier 2025
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2024 *(Délibération N°1)*
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2024 *(Délibération N°2)*
- **RETIENT**, à l'unanimité, la proposition d'affectation du résultat 2024 *(Délibération N°3)*
- **ADOPTE**, à l'unanimité, le BP 2025 *(Délibération N°4)*
- **ADOPTE**, à l'unanimité, le nouveau mode de publication des actes *(Délibération n°5)*

Questions diverses

La séance est levée à 19h20.

Vanessa SLIMANI
Présidente du SIRCO

SIRCO
Syndicat Intercommunal de Restauration COllective
Siège social
71 rue Charles Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle
Site de production
64 rue de la Borde
45800 Saint-Jean de Braye